

Affaire suivie par : Julia Vuillaume  
Téléphone : 04.81.50.03.94  
Mél : ce.0011458e@ac-lyon.fr

Poncin, le 06/10/23

L'inspectrice de l'Éducation nationale  
chargée de la circonscription de Poncin

A  
Mesdames et Messieurs les directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants  
de la circonscription de Poncin

## NOTE DE SERVICE n°2 – Plan de formation 2023/ 2024

*Chères et chers collègues,*

*Pour la seconde année, je vous partage le plan de formation de la circonscription de PONCIN.*

*Celui-ci est élaboré en tenant compte de nombreux éléments : les directives et priorités nationales, le cadrage départemental et les aspirations locales.*

*Cette année, nous poursuivons le déploiement des plans Mathématiques et Français avec la mise en œuvre des constellations, nous amorçons le plan Maternelle. Ce dernier est déployé avec la constitution de constellations cycle 1 en mathématiques et en français, avec un parcours dédié à la construction du nombre, et enfin avec la proposition d'un groupe de travail de circonscription autour de la 1<sup>ère</sup> scolarisation.*

*Certains d'entre vous bénéficieront de l'évaluation d'école et du plan Laïcité, d'autres vivront un parcours Mathématiques et construiront le reste de leur parcours de formation en choisissant parmi des modules au choix.*

*Vous l'aurez compris, certains modules de formation sont dits fléchés (public ciblé) et d'autres sont au choix.*

*Que vous ayez un large choix ou un parcours contraint, la formation est un droit et une obligation réglementaire de service qui doivent permettre à tous de se nourrir, de s'interroger et d'avancer. Participer à une action de formation est un engagement professionnel : accepter que la formation enrichisse sa pratique plutôt que subir une obligation qui n'aurait aucune valeur. Les formations sont construites avec exigence, la recherche en didactique et en pédagogie évolue, pour quelles raisons les pratiques n'évolueraient-elles pas ?*

*Je vous invite à prendre connaissance avec attention des documents joints à cette note de service afin de procéder à votre inscription sur GAIA.*

*Espérant que ces temps de formation soient à la hauteur de vos attentes, je sais pouvoir compter sur le collectif de formateurs (CPC et PEMF) pour atteindre l'objectif de toute action de formation : susciter la réflexion de manière pertinente et bienveillante, celle qui à court/moyen ou long terme favorisera l'évolution des pratiques en faveur de la réussite des élèves.*

*Belle année de formation,*

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Julia VUILLAUME



## SOMMAIRE

1. Les constellations
2. Les parcours de formation
3. La campagne d'inscription

### Référence :

Circulaire ministérielle n° 2013-019 du 04-02-2013 relatives aux obligations de service des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.  
[Arrêté du 7 juillet 2021 fixant le calendrier scolaire de l'année 2022-2023](#) : « Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. »

L'année scolaire 2023-2024 est :

- La 4<sup>ème</sup> année de mise en œuvre des constellations Mathématiques et Français ;
- La 3<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du Plan Laïcité et Valeurs de la République ;
- La 2<sup>ème</sup> année de mise en œuvre des évaluations d'école ;
- La 1<sup>ère</sup> année qu'un groupe de travail d'enseignants de PS est constitué afin de partager, réfléchir...
- La 1<sup>ère</sup> année qu'un module de formation proposé a été co-construit par des professionnels pluri-catégoriel : SESSAD, Agence Régionale de Santé, ESMS, RASED, CPC, Directrice d'école, enseignant volontaire... Retrouvez ce module « Le parcours de l'élève, de l'ordinaire à l'enseignement spécialisé ou pas », apport et visites sont au programme.

## 1. LES CONSTELLATIONS

Le déploiement des Plans Mathématiques et Français s'appuient sur la mise en œuvre de constellations. Cette modalité de formation, regroupant 8 enseignants au maximum, est articulée à un principe majeur : celui qui consiste à ce que l'objet de formation soit établi par le collectif d'enseignants, le formateur ayant pour rôle d'accompagnateur « aller avec ».

La temporalité de ces deux plans est celle d'un cycle de six ans. **Chaque enseignant devra ainsi avoir participé et bénéficié d'une constellation dans les deux domaines.**

Les constellations sont constituées par l'équipe de circonscription selon divers critères: par niveau de classe, par cycle, par écoles etc.

**Cette année, 5 constellations mathématiques et 5 constellations français seront mises en œuvre au sein de la circonscription.**



### **IMPORTANT**

- Les enseignants qui seront en constellation cette année ont été informés individuellement par un **mail adressé sur les messageries personnelles académiques** ;
- **Les enseignants concernés n'ont pas à s'inscrire sur GAIA**, la circonscription effectue la saisie.  
Le 1<sup>er</sup> temps programmé le 27/09 a eu lieu, si vous n'avez pas été destinataire d'un mail vous informant de cette date, alors vous n'êtes pas concernés.
- Vous enseignez à temps partiel, vous établirez avec le formateur de la constellation à quel(s) temps vous n'assisterez pas.

## 2. LES PARCOURS DE FORMATION

Les priorités nationales sont fréquemment échelonnées dans le temps, la conception du plan de formation doit permettre les articulations des différentes priorités.

En l'occurrence, j'ai choisi pour cette nouvelle année scolaire de flécher certains modules de formation et d'engager l'ensemble des enseignants (hors constellations et évaluation d'école) dans un parcours Mathématiques.



### 3. LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION

Les inscriptions relèvent d'une démarche individuelle et professionnelle, elles sont réalisées à partir de l'application GAIA.

Les inscriptions à certains modules ou parcours de formation sont réalisés par la circonscription, notamment pour les enseignants en constellation.

Chaque modalité d'inscription est indiquée dans la Notice GAIA.

	<p><b>Le serveur GAIA sera ouvert le 09 octobre.</b> <b>Les inscriptions individuelles seront clôturées le 22 octobre à minuit.</b></p> <p>Un guide « GAIA Pas à pas » est joint à cette note de service.</p> <p><b>Circonscription de PONCIN- dispositif 23D0010012</b></p>
	<p><b>L'ensemble de l'offre de formation est présenté dans le document joint « notice PDF Gaia ».</b></p> <p><b>Le document annexe précise les différents modules :</b> <b>Durée, modalités, objectifs et dates ou périodes.</b></p>

***Pour toute question n'hésitez pas à contacter l'équipe de circonscription.***